

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2022

CM20221219-37

FINANCES

Médiathèque - Approbation des tarifs - A compter du 1^{er} janvier 2023

Monsieur TERRIER, Maire Adjoint en charge des finances, expose :

A compter du 1^{er} janvier 2023, Il est proposé d'augmenter en moyenne les tarifs de 10 % par rapport à l'an dernier.

La hausse des prix s'inscrit dans un contexte d'inflation des prix de l'énergie, de l'ensemble des prix des biens et services nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement ainsi que de l'augmentation des amplitudes d'ouverture au public.

Pour accompagner au mieux cette hausse tarifaire auprès des publics, **le nombre de documents empruntables est augmenté, de 16 documents à 20.**

Il est également proposé :

- La création d'un **tarif 17-18 ans** via le Pass Culture ;
- La création d'un **tarif « Artothèque »** en prévision de son ouverture début 2023 ;
- L'abandon de l'offre « curiste ».



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 19 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement les neuf et treize décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Espace Tully, dans la Grande Salle, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROUPI, Mme Cassandra WAINHOUSE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Katia BACON, M. Patrick TISSUT, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Richard BAUD, Mme Brigitte MOULIN, Mme Sylvie COVAC, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Jean-Louis ESCOFFIER, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Arnaud BERAST.

Absents : M. Franck DALIBARD, M. Quentin DUVOCELLE

Absents excusés :

Mme Karine BIRRAUX, M. Jean DORCIER, M. Jean-Marc BRECHOTTE, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Michel ELLENA, M. René GARCIN, Mme Deborah VERDIER, Mme Laurence BOURGEOIS, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Mickaël BEAUJARD, Mme Emmanuelle VUATTOUX.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Karine BIRRAUX	à	Mme Emily GROUPI
M. Jean DORCIER	à	M. Christophe ARMINJON
M. Jean-Marc BRECHOTTE	à	Mme Katia BACON
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Sylvie COVAC
M. Michel ELLENA	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. René GARCIN	à	M. Jean-Pierre FAVRAT
Mme Deborah VERDIER	à	M. Philippe LAHOTTE
Mme Laurence BOURGEOIS	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
Mme Sophie PARRA D'ANDERT	à	M. Jean-Baptiste BAUD
M. Marc-Antoine GRANDO	à	M. Thomas BARNET
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	M. Gérard BASTIAN

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Patrick TISSUT.

Le compte rendu de la séance est affiché par extraits à la porte de la Mairie le vingt-six décembre deux mille vingt-deux.

1. USAGERS INDIVIDUELS ET SERVICES

Abonnements annuels :

Individuels	Thonon-les-Bains		Extérieurs		PRESTATIONS
	2022	A compter du 1 ^{er} janvier 2023	2022	A compter du 1 ^{er} janvier 2023	
Enfants jusqu'à 17 ans inclus /Bacheliers jusqu'à 18 ans inclus/ Internes des Lycées de Thonon : Hôtelier, Professionnel (LEP), La Versoie, Saint-Joseph, Jeanne d'Arc, Les 3 Vallées).	Gratuit	Gratuit	12,00 €	13,20 €	20 documents pour 4 semaines
Jeunes 17-18 ans (Pass Culture)		15,00 €		30,00 €	20 documents pour 4 semaines
CE, COS Thonon	12,00 €	13,20 €			
Plein tarif	25,00 €	27,50 €	50,00 €	55,00 €	20 documents pour 4 semaines
Tarif réduit (étudiants –25 ans, chômeurs, minima sociaux, Assistantes maternelles du RAM).	12,00 €	13,20 €	35,00 €	38,50 €	20 documents pour 4 semaines
Estivants (abonnement 2 mois)			20,00 €	22,00 €	20 documents pour 4 semaines
Artothèque		20,00 €		40,00 €	2 œuvres pour 2 mois
Pour les titulaires thononais de la Carte Pass' Senior					
Pass' Senior catégorie 1	6,00 €	6,10 €			20 documents pour 4 semaines
Pass' Senior catégorie 2	7,50 €	7,60 €			20 documents pour 4 semaines
Pass' Senior catégorie 3	9,50 €	9,70 €			20 documents pour 4 semaines
Pass' Senior catégorie 4	12,50 €	12,70 €			20 documents pour 4 semaines
Pass' Senior catégorie 5	24,50 €	25,50 €			20 documents pour 4 semaines

COLLECTIVITES

Aucun changement pour les autres tarifs

Collectivités	Thonon-les-Bains		Extérieurs		
	2022	A compter du 1 ^{er} janvier 2023	2022	A compter du 1 ^{er} janvier 2023	
Ecoles privées et publiques de Thonon/Enseignants des collèges et lycées privés et publics de Thonon/Professeurs de l'EDMT Ecoles et enseignants hors Thonon	Gratuit	Gratuit	50,00 €	50,00 €	40 documents (hors DVD) pour 4 semaines / 3 Mallettes thématiques pour 8 semaines.
Prestataires services publics sous contrat avec la commune de Thonon-les Bains Partenaires inscrits dans le réseau de lutte contre l'illettrisme (politique de cohésion sociale) Adultes relais des Services municipaux de Thonon-les Bains	Gratuit	Gratuit			16 documents (hors DVD) pour 4 semaines / 3 Mallettes thématiques pour 8 semaines.
Associations caritatives assurant du soutien scolaire	Gratuit	Gratuit	50,00 €	50,00 €	16 documents pour 4 semaines (hors DVD)
Associations	25,00 €	25,00 €	50,00 €	50,00 €	40 documents (hors DVD) pour 4 semaines
Associations culturelles conventionnés de la ville de Thonon et /ou membres de l'OMCA (2)	25,00 €	25,00 €			16 documents (hors DVD) pour 4 semaines / 3 Mallettes thématiques pour 8 semaines.

Forfaits pour remplacement d'un document perdu ou détérioré :

	2022	A compter du 1 ^{er} janvier 2023
Carte perdue	1,50 €	1,50 €
Catégorie 1 : Livre de poche, manga ou équivalent	6,00 €	6,00 €
Catégorie 2 : Revue, magazine	5,00 €	5,00 €
Catégorie 3 : Livre enfant, bande dessinée	12,00 €	12,00 €
Catégorie 4 : Roman, essai, documentaire, CD	20,00 €	20,00 €
Catégorie 5 : Coffret 2 CD, DVD, Vinyle	25,00 €	25,00 €
Catégorie 6 : Coffret de 3 à 50 CD, coffret 2 DVD, livre d'art	40,00 €	40,00 €
Catégorie 7 : Coffret de plus de 5 CD ou plus de 2 DVD, livre d'art type "Mazenod"	Valeur d'achat	

Reprographies et impressions :

	2022	A compter du 1^{er} janvier 2023
A4 noir et blanc	0,25 €	0,25 €
A3 noir et blanc	0,40 €	0,40 €
A4 couleur	0,60 €	0,60 €
A3 couleur	1,20 €	1,20 €

Amendes pour pénalités :

	2022	A compter du 1^{er} janvier 2023
1 ^{er} rappel	0,00 €	0,00 €
2 ^{ème} rappel	1,00 €	1,00 €
3 ^{ème} rappel	3,00 €	3,00 €

Ventes :

	2022	A compter du 1^{er} janvier 2023
Livre "Du Monastère au pôle culturel"- Ed. Ville de Thonon-les-Bains	15,00 €	15,00 €
Livre "Se souvenir les Thononais morts pour la France"- Ed. Ville de Thonon-les-Bains	20,00 €	20,00 €
Livre "Thonon-les-Bains"- Editions du Signe (<i>Bande Dessinée</i>)		19,90 €
Sac "médiathèque" réutilisable (1 gratuit pour toute nouvelle inscription payante)	2,50 €	2,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, par 29 voix pour et 8 voix contre (Monsieur R. BAUD, Monsieur J.B. BAUD, Monsieur J.B. BAUD porteur du pouvoir de Madame PARRA D'ANDERT, Monsieur BARNET, Monsieur BARNET porteur du pouvoir de Monsieur GRANDO, Madame GUIGNARD-DETRUCHE, Madame BAUD-ROCHE, Monsieur ESCOFFIER), les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON



Le secrétaire de séance,



Patrick TISSUT

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.